

Communiqué de presse

Février 2019

PREMIERE REUNION FOURNISSEURS POUR LA COMMANDE PUBLIQUE UNIFIEE HAUTS-DE-SEINE / YVELINES

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont organisé vendredi 15 février, leur première réunion commune d'information sur les futurs marchés de travaux des deux Départements, à La Seine Musicale (Boulogne-Billancourt).

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations dans les domaines des espaces verts, de la voirie, de l'eau, des transports et des Bâtiments ont été présentés.

A cette occasion, les entreprises ont pu échanger avec les directions métiers et les acheteurs de la commande publique. Ces rencontres, préalables au lancement des consultations, permettent d'être à l'écoute des fournisseurs, d'identifier les entreprises innovantes, de mieux préciser les besoins, les modalités de candidature et le calendrier prévisionnel des consultations.

Ces moments d'échanges ont pour objectif d'optimiser la commande publique : diminution des marchés infructueux et sans suite, simplification des démarches des entreprises, réduction des coûts.

Tous les participants ont salué cette initiative qui reflète la volonté des deux Départements de s'ouvrir sur le monde économique.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

L'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine

Impulsée par Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, la création de l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine a été approuvée par les élus départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le 5 février 2016.

Patrick Devedjian en assure la présidence et Pierre Bédier la vice-présidence. Le bureau est également composé de 3 conseillères et 3 conseillers de chaque Département.

L'EPI conduit et, le cas échéant, finance toute action d'intérêt interdépartemental dans les domaines de compétence dévolus aux départements. Les 3 politiques publiques d'intérêt interdépartemental déjà transférées à l'Etablissement sont **l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, l'adoption et l'archéologie préventive. Cette mutualisation permet de réaliser des économies importantes tout en garantissant la qualité des services rendus aux habitants**

Au-delà des actions conduites dans le cadre de l'EPI 78 / 92, de nouveaux services seront unifiés : l'éducation, la construction / entretien des collèges, l'insertion professionnelle, et la commande publique. Près de la moitié des compétences seront alors mutualisées.

Les deux Départements s'engageront également dans des projets et des initiatives communes. Le Département des Yvelines devrait prochainement mettre à disposition, sur le modèle alto-séquanais, un Pass pour les collégiens.

Parmi les actions déjà engagées, sont à souligner en particulier :

- Le Département des Hauts-de-Seine a adhéré à la **plateforme de prises de rendez-vous téléphoniques** du Département des Yvelines **pour les PMI**.
- Le 28 septembre 2018, les Assemblées départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont adopté le **schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale** (SIOSMS). Il décline les orientations politiques communes en matière d'autonomie, de PMI, d'enfance et d'insertion que les deux collectivités vont mettre en œuvre dans les cinq prochaines années.
- **Un Foyer d'accueil médicalisé (FAM)**, dont la première pierre sera posée cette année, **verra le jour au premier semestre 2021 à Bécheville (78)**.

www.epi78-92.fr

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine
Grégoire LÉBOUC
tél. : 01 47 29 32 32
courriel : glebouc@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines
Cyril MORTEVEILLE
tél. : 01 39 07 72 11
courriel : cmorteveille@yvelines.fr
www.yvelines.fr